

**COMITE de SOUTIEN aux PRISONNIERS POLITIQUES
aux ETATS-UNIS
(C.S.P.P.)**

c/o Librairie Le Point du Jour, 58 rue Gay-Lussac, 75005 Paris
Tél. et Fax : 45 79 88 44

LA FRANCE A L'AFRIQUE : "ALLEZ-VOUS EN !"

Rubrique du 28 août 1996

Copyright Mumia Abu Jamal 1996

"Comprendre ce poème, c'est comprendre le rôle qu'on a à jouer, identifier sa démarche, fourbir ses armes. Il n'y a pas un colonisé qui ne reçoive le message contenu dans ce poème. Naman, héros des champs de bataille d'Europe, Naman qui ne cessa d'assurer à la métropole puissance et pérennité, Naman mitraillé par les forces de police au moment où il reprend contact avec sa terre natale, c'est Sétif en 1945, Fort-de-France, Saïgon, Dakar, Lagos. Tous ces nègres et tous ces bicots qui se sont battus pour défendre la liberté de la France ou la civilisation britannique se retrouvent dans ce poème de Keita Fodeba."

Frantz Fanon sur "Aube Africaine" de
Fodeba dans *Les Damnés de la Terre*,
1961

Pendant la plus grande partie de ce siècle, la République française a puisé le meilleur de ses forces dans ce qu'elle appelait ses "territoires d'outremer" qu'il serait plus juste de qualifier de "terres exploitées" puisque assujetties, conquises et saignées à blanc en tant que colonies de la soi-disant "Mère patrie".

Matières premières, vestiges historiques, esclaves et plus tard main d'oeuvre à bon marché affluèrent d'Afrique et de certaines parties de l'Asie vers l'Europe. En fait, de 1895 à 1959, la France a gouverné de vastes étendues de l'Afrique, y compris les nations qui s'appellent aujourd'hui le Mali, le Sénégal, la Mauritanie, le Soudan, le Bourkina Faso, la Guinée, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Bénin. Elle gouvernait aussi une bonne partie de l'Afrique du Nord dont le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

Il s'agissait de dizaines de millions de populations noires et basanées dont la vie, le mode de vie, le langage et l'avenir avaient été régis par une assez petite nation d'Europe, et ce pendant plus d'un demi siècle !

Et aujourd'hui, comme en témoigne la récente expulsion hors d'une église de plus de 300 immigrés africains de France, la "Mère patrie" expulse ses anciens "colonisés".



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

siège : 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél.: (1) 43.14.83.53 - fax : (1) 43.14.83.50

Paris le 16/10/1996

Campagne "sauvons Mumia Abu Jamal"

Madame, Monsieur, chers amis,

Vous avez d'une façon ou d'une autre participé à la campagne de solidarité avec Mumia Abu Jamal, condamné à mort à l'issue d'un procès truqué et vous avez manifesté l'exigence d'un nouveau procès.

Par ce courrier, nous vous informons à la fois de la situation de Mumia et de la campagne.

A la mi-mai, l'équipe de la défense de Mumia a enfin retrouvé, après quatre années de recherches, l'un des témoins-clé, Veronica Jones. Celle-ci affirme alors sous serment avoir menti lors du procès de 1982 qui avait abouti à la condamnation de Mumia; elle a menti à la suite des menaces clairement proférées à son encontre par deux détectives des services de police de Philadelphie. La jeune femme avait fui l'Etat de Pennsylvanie après le procès et avait passé quatorze ans à se protéger derrière un écran de fausses adresses. La nouvelle déposition de Veronica Jones sur la subornation de son propre témoignage est d'une importance capitale. Elle permet à l'avocat de MUMIA de demander que la Cour d'Etat qui l'a condamné à mort soit habilitée à ré-entendre Veronica Jones.

Le 10 septembre 1996, la Cour Suprême de Pennsylvanie rend un avis non signé ordonnant qu'une audience soit tenue dans la cour même qui a jugé Mumia en 1982, c'est à dire devant le juge Sabo, (rappelons que l'une des revendications de la campagne internationale est la destitution du juge Sabo, "le roi du couloir de la mort", membre de "l'ordre fraternel de la police", un syndicat fasciste de Philadelphie)

Le 18 septembre 1996, le juge Sabo autorise Veronica Jones à témoigner le 1er octobre.

Le 1er octobre 1996: Veronica comparait et réitère sa première déclaration faite spontanément la nuit du meurtre, Mumia n'est pas l'auteur des coups de feu; elle a vu deux hommes s'enfuir après les coups de feu et alors que les corps de Mumia et du policier étaient à terre. **Veronica Jones est alors menacée de 7 ans de prison pour "parjures"**. Elle maintient sa déclaration; **elle est alors arrêtée en pleine audience par deux policiers pour un chèque sans provision émis en 1992!** Cette arrestation à la barre, d'un témoin clé est à la limite de l'illégalité et caractérise la technique du terrorisme judiciaire pratiquée par le juge Sabo. Quel témoin favorable à la défense pourrait accepter désormais de témoigner sachant qu'Albert Sabo fait procéder à l'arrestation des témoins et avocats de la défense? (Rachel Wolkenstein, l'une des avocates de Mumia a été arrêtée en pleine audience en août 1995 et autorisée à revenir sur les bancs de la défense après versement d'une caution; l'avocate de Veronica Jones s'est retirée quelques jours avant l'audience, sans doute a-t-elle été elle aussi intimidée; des enquêteurs de Philadelphie ont avoué avoir peur et refusent de s'occuper de l'affaire Abu Jamal)

Veronica Jones a été libérée contre une caution de 1500 dollars!

Le 4 novembre 1996, le juge Sabo doit remettre sa décision à la Cour suprême de Pennsylvanie. Nous avons toutes les raisons de croire que cette réponse sera négative. Or, la loi contre le terrorisme, signée par Clinton en juin 96 n'autorise plus qu'un seul recours pour les condamnés à mort. Mumia a épuisé ce recours; **si la réponse est négative, une nouvelle date d'exécution pourrait être fixée.**

C'est la campagne internationale qui a permis une première fois d'empêcher l'exécution; nous devons de nouveau nous mobiliser. Cette campagne peut rassembler des personnes les plus diverses car il y a trois raisons de se mobiliser:

- ceux qui sont convaincus de l'innocence de Mumia (c'est notre cas au MRAP); mais aussi
- ceux qui sont contre la peine de mort (n'oublions pas qu'il y a plus de 3000 hommes,

COMITE DE SOUTIEN INTERNATIONAL A MUMIA ABU-JAMAL
ET AUX PRISONNIERS POLITIQUES AUX ETATS-UNIS
- COSIMAPP -

Antenne française de International Concerned Family and Friends for Mumia Abu-Jamal
C/o Librairie le Point du Jour, 58, rue Gay Lussac, 75005 Paris - France
Tél. & Fax : 01 45 79 88 44

MESSAGE DE MUMIA ABU-JAMAL
A SES AMIS EN FRANCE
POUR LA MISE EN PLACE DU TRIBUNAL INTERNATIONAL POPULAIRE

17 septembre 1997

" Vive Jean Afrique !

Je remercie du fond du coeur nos amis en France.

Cela donne du courage de savoir que la République Française a aboli la peine de mort il y a déjà un bon bout de temps.

En Amérique, la mort est un instrument d'avancement en politique, et, grâce aux médias, c'est de la mort que le public est assoiffé. Pour utiliser une paraphrase tirée des écrits de ceux qui se sont penchés sur l'histoire de la Révolution Française :

"Le public (...) ne s'occupe ni de lois, ni de Constitution ; il n'a qu'une seule demande, c'est la mort."

En Babylone, la question de vivre ou de mourir n'est pas une affaire de "lois" mais de pouvoir.

Je vous remercie tous pour votre soutien au Tribunal et à la lutte pour la vie et la liberté.

ON'A MOVE
MUMIA"

N.B. Les mots soulignés sont en Français dans le texte américain

Traduction : COSIMAPP

Via fax!

Vive John Africa!

Ona Move, Julia;

Wed.

Comme ça va?

17 Sept.

'97;

Pour les amis là;

My heartfelt thanks to our friends in France. It is heartening to know that the French Republic has abolished the death penalty quite some time ago. In America, death is a tool of political advancement and, thanks to the media, the public cherishes for it. To paraphrase words used by thinkers on French revolutionary history; 'Le public... ne s'occupe ni de loi, ni de Constitution; que ce soit que du mort qu'il demande'.

It is not a question of "law," but of power that determines who lives, and who dies in Babylon. I thank you all for supporting the Tribunal, and the struggle for life and for liberté.

Ona Move,

Munia

**COMITE DE SOUTIEN INTERNATIONAL A MUMIA ABU-JAMAL
ET AUX PRISONNIERS POLITIQUES AUX ETATS-UNIS
- COSIMAPP -**

**C/o Librairie le Point du Jour, 58, rue Gay Lussac, 75005 Paris - France
Tel. & Fax : 01 45 79 88 44**

PROCLAMATION

MUNICIPALITE ET COMTE DE SAN FRANCISCO

ATTENDU QUE le 16 Août 1997 une Soirée de Solidarité Pour Mumia Abu-Jamal se déroulera au Lycée de La Mission, ici, à San Francisco ; et

ATTENDU QUE nombreux sont ceux qui sont convaincus que Mumia Abu-Jamal a été injustement incarcéré depuis quinze ans ; et

ATTENDU QUE nombreux sont ceux parmi nous qui s'efforcent d'obtenir un nouveau procès pour Mumia Abu-Jamal auprès de la Cour Suprême de Pennsylvanie ; et

ATTENDU QUE la Soirée de Solidarité a attiré le soutien des syndicats et des dirigeants d'organisations africaines-américaines religieuses et de représentants du gouvernement ;

EN VERTU DE QUOI IL A ÉTÉ DÉCIDÉ qu'en tant que Maire de la Municipalité et du Comté de San Francisco, moi, Willie L. Brown Jr, j'apporte ma caution aux efforts pour rendre justice à Mumia Abu-Jamal et proclame le 16 Août 1997

JOURNÉE DE JUSTICE POUR MUMIA ABU-JAMAL A SAN FRANCISCO

**WILLIE LEWIS BROWN, JR
MAIRE**

**COMITE DE SOUTIEN INTERNATIONAL A MUMIA ABU-JAMAL
ET AUX PRISONNIERS POLITIQUES AUX ETATS-UNIS
- COSIMAPP -**

C/o Librairie le Point du Jour, 58, rue Gay Lussac, 75005 Paris - France
Tel. & Fax : 01 45 79 88 44

**MUMIA ABU-JAMAL
MISE A JOUR LEGALE
JUN - SEPTEMBRE 1997**

Le 26 Juin 1997

Sur ordre de la Cour Suprême de Pennsylvanie, Pamela Jenkins - témoin de la défense de Mumia - comparait devant le Juge Sabo.

Ce témoignage est crucial pour Mumia car Pamela Jenkins y affirme 1) Que son amie Cynthia White, qui fut le seul témoin à affirmer au procès avoir vu Mumia une arme à la main, était comme elle à la fois "indic" et prostituée sous le contrôle illégal de la police de Philadelphie; 2) Que son amie Cynthia White avait tenté de se dérober à la police plutôt que de se faire parjure contre Mumia mais que des menaces de mort l'obligèrent à obtempérer; 3) Que la police a payé Jenkins pour retrouver Cynthia afin que celle-ci accable Mumia en 1982; 4) Que elle, Jenkins, est devenue témoin pour le gouvernement fédéral dans le cadre de l'enquête menée par le FBI sur la corruption policière à Philadelphie et qu'elle a ainsi aidé à mettre derrière les barreaux une demi-douzaine d'officiers de police dont certains "tenaient" Cynthia White; 5) Qu'ensuite, elle, Jenkins, a aidé les avocats de Mumia à localiser Cynthia White introuvable depuis 1987 - et que c'est ainsi qu'elle a vu Cynthia vivante, début 97, sous bonne garde policière, dans une situation laissant supposer une séquestration pour l'empêcher de parler

Or l'Accusation se devait d'invalider un tel témoignage établissant enfin le lien entre le cas de Mumia et le scandale de la corruption policière à Philadelphie.

Le procureur fait donc état d'un vrai - faux certificat de décès pour la même Cynthia que Pamela témoigne avoir vu vivante, de date récente. Le Juge Sabo, complice, censure tous les témoins de la défense pouvant apporter la preuve que Cynthia est bien vivante - y compris une vraie - fausse mère !

1er Juillet 1997

Le Juge Sabo met fin abruptement à l'audience se déclarant convaincu que Cynthia White est morte.

24 Juillet 1997

Dans un document de 20 pages, le Juge Sabo rejette le témoignage de Pamela Jenkins "comme totalement dénué de crédibilité" puisque Cynthia White est bien "morte".

Or le texte de ce jugement est justement fascinant par ce qu'il omet d'aborder :

- Nulle part le statut d'indicateur de police du témoin principal de l'accusation n'est-il soulevé même de façon contradictoire.
- Nulle part le scandale de la corruption policière n'est-il soulevé même de façon contradictoire
- Nulle part Sabo ne mentionne le fait que Pamela Jenkins, témoin "si peu crédible", a témoigné pour le gouvernement fédéral contre des policiers qui non seulement "tenaient" Cynthia White mais qui - pour certains - auraient été en "planque" en tenue civile la nuit où Mumia fut blessé et arrêté..

9/22/97



From the desk of:
Mumia Abu-Jamal

To: MME. JULIA WRIGHT
PARIS, FRANCE

THANK YOU, DEAR SISTER, FOR YOUR ORGANIZING
EFFORTS ON BEHALF OF THE INTERNATIONAL TRIBUNAL
MEETING IN PHILADELPHIA.

YOUR WORK WILL BE INVALUABLE IN MAKING
THE TRIBUNAL A SMASHING SUCCESS!

À VOUS ET MES AMIS, MES
FRÈRES ET MES SŒURS,
MERCI! OÙA MOYE!
À LIBERTÉ ET VIE,
MUMIA

MSJ/96